Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale

Cérémonie de baptême et de remise des galons de la 541e promotion d'élèves sous-officiers à l'École de gendarmerie de Chaumont.

Jeudi 29 octobre 2026 - École de gendarmerie de Chaumont

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Madame la Préfète,

Madame la Vice-Présidente de la Région Grand Est,

Monsieur le Maire de Chaumont,

Madame la Présidente du Tribunal judiciaire,

Monsieur le Procureur de la République,

Monsieur le Général, Commandant des écoles de la Gendarmerie nationale,

Monsieur le Général, Commandant de l'École de gendarmerie de Chaumont,

Messieurs les officiers généraux,

Mesdames et messieurs les élus,

Messieurs les officiers, sous-officiers et personnels de la Gendarmerie,

Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités,

Et surtout, chers gendarmes de la 541e promotion,

« La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique. »

En 1789, les représentants du peuple, réunis en Assemblée nationale, inscrivaient cette exigence à l'article 12 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Deux siècles et demi plus tard, ce principe demeure profondément actuel : il n'y a pas de liberté sans ceux qui la protègent. Pas de droits sans ceux qui les garantissent. Pas de lois sans ceux qui veillent à leur exécution.

Le Code de la sécurité intérieure le dispose d'ailleurs expressément : *« La gendarmerie nationale est une force armée instituée pour veiller à l'exécution des lois. »*

Et la devise de la Gendarmerie Nationale, « *Pour la Patrie, l'Honneur et le Droit »,* donne à votre mission toute sa profondeur : elle nous rappelle que la force n'a de grandeur que lorsqu'elle sert la justice, et que l'autorité ne trouve sa légitimité que dans le respect du droit.

Ma présence parmi vous aujourd'hui, comme Présidente de l'Assemblée nationale, revêt donc un sens éminemment politique et républicain.

Au Palais-Bourbon, nous votons la loi. Nous en contrôlons l'application.

Vous, vous avez choisi de la faire respecter. Vous avez choisi de défendre cet ordre républicain sans lequel aucune liberté ne peut s'exercer.

Telle sera votre noble mission : faire honneur à cet uniforme bleu qui vous oblige autant qu'il vous grandit — cet uniforme que vous avez, par votre mérite, gagné la fierté de revêtir.

**

Chers jeunes gendarmes, ce jour de bonheur est d'abord le vôtre.

Il marque l'aboutissement de mois d'efforts, de réveils aux aurores, d'entraînements exigeants, parfois de doutes, mais aussi de joies collectives.

Pour paraphraser **Simone de Beauvoir**, on ne naît pas gendarme : on le devient. Et vous l'êtes devenus ici, à Chaumont, dans cette école qui abrita le QG américain du général Pershing en 1917.

Votre devise résume cet héritage d'excellence en deux mots : **« Première oblige. »**

**

Aujourd'hui, vous prolongez cette histoire, vous, les 101 femmes et hommes de la 541e promotion.

Sur cette place d'armes, je vois 101 visages, 101 parcours, 101 histoires venues de l'Hexagone comme des Outre-mer.

Je vois aussi 32 femmes – près d'un tiers de votre compagnie, au-delà de la moyenne de l'institution, qui compte près de 21 % de femmes.

Chères gendarmes, vous démontrez ainsi que le courage, l'autorité et le commandement n'ont pas de genre.

En tant que première femme Présidente de l'Assemblée nationale en 233 ans d'histoire, j'ai ouvert une porte restée close pendant si longtemps.

Et en vous regardant, je me dis que la première Directrice générale de la Gendarmerie nationale est peut-être là, devant moi, tant vous avez l'avenir devant vous.

**

Vous avez en effet **22 ans de moyenne d'âge**.

22 ans…

À 22 ans, mille chemins s'offrent à soi. À cet âge où l'on peut se chercher, hésiter ou douter, vous avez fait un choix magnifique : celui du devoir, de l'engagement et du service.

À ceux qui décrivent notre jeunesse comme désabusée, individualiste ou indifférente, vous apportez le plus cinglant des démentis.

Oui, quand je vous regarde, je vois une jeunesse debout.

Une jeunesse exemplaire.

Une jeunesse qui protège, prend soin des autres, et ne casse pas.

Vous personnifiez cette **société de l'engagement** dont notre République a tant besoin — comme vous l'avez encore prouvé ces derniers mois, en vous mobilisant pour les hôpitaux du Grand Est et pour Octobre Rose.

**

Et puisque je parle d'engagement, je voudrais aussi saluer celles et ceux qui, sans porter votre uniforme, en partagent pourtant les exigences et, parfois, les sacrifices.

Je pense à vos parents, à vos conjoints, à vos proches. Je devine leur fierté et leur émotion.

Chères familles, la Nation sait ce qu'elle doit à ceux qui soutiennent, dans l'ombre, l'engagement de nos gendarmes. Nous vous en sommes reconnaissants.

**

Cette reconnaissance, nous la devons plus encore à ceux que le devoir a frappés dans leur chair.

C'est pourquoi j'ai accepté de marrainer cette cérémonie, à l'invitation de l'élève-gendarme **Hugo Thierry**, pupille de la Nation et élève de votre compagnie.

Cher Hugo, ton parcours nous rappelle que lorsque l'un des nôtres tombe, c'est à la République tout entière de se tenir aux côtés de ceux qui restent.

Tel est aussi l'honneur de la Gendarmerie : être une famille qui n'oublie jamais les siens.

**

En embrassant la carrière des armes, vous marcherez en effet dans les pas de figures illustres qui ont servi la France jusqu'au sacrifice suprême, à l'image du colonel **Arnaud Beltrame**, tombé en héros à Trèbes.

Cette lignée de bravoure, vous la portez désormais sur vos épaules à travers votre parrain de promotion : le **gendarme Léonce Beaumont**.

Né dans les Ardennes, passé par la brigade de Nancy — ma ville natale —, il aurait pu, sous l'Occupation, courber l'échine et se soumettre.

Mais il choisit l'honneur et la Résistance.

Le 29 juillet 1944, dans la Meuse, à la tête d'un groupe de FFI, il tombe les armes à la main à 41 ans, quelques semaines à peine avant la Libération.

Nul ne vous demande de mourir en héros. Mais Léonce Beaumont nous rappelle que servir la France, c'est parfois avoir le courage de désobéir, de résister à l'injustice, au nom de l'honneur et de la liberté.

**

Chers gendarmes, dans quelques jours, vous rejoindrez vos premières affectations. Et une vie nouvelle commencera.

Vous intégrez une institution aimée et admirée, qui recueille 85 % d'opinions favorables parmi nos concitoyens.

Rares sont les institutions qui peuvent se vanter d'inspirer autant confiance aux Français.

Vous allez vivre une vocation exaltante, pour protéger 95 % du territoire national.

Vous servirez au cœur de notre ruralité, en Outre-mer et même, pour certains d'entre vous… **à l'Assemblée nationale** ! Puisqu'un détachement de la Garde républicaine, placé sous mon commandement, est affecté au Palais-Bourbon !

Motocyclistes ou pilotes, gendarmes de montagne ou plongeurs, équipiers d'intervention ou enquêteurs inlassables ; à moto ou en blindé, en hélicoptère ou sur les mers : pour une même vocation, vous avez devant vous mille manières de servir.

Vous serez présents là où les Français ont besoin de vous, parfois là où d'autres services publics se font plus rares.

Vous serez les premiers sur les lieux d'un drame. Les premiers à rechercher une personne disparue. Les premiers à recueillir la parole des victimes.

Vous connaîtrez des nuits sans sommeil, des interventions éprouvantes.

Vous connaîtrez aussi cette satisfaction irremplaçable : celle d'avoir protégé une vie et d'avoir rendu espoir.

En somme, vous serez les **piliers de la République**.

**

Partout où je suis allée à la rencontre de vos unités — à Castelnau-le-Lez, Versailles, Auch, Gramat, à la caserne des Célestins à Paris, au Mont-Dore en Nouvelle-Calédonie, ou au sein des « Salles Mélanie » dédiées aux victimes de violences intrafamiliales —, j'ai vu le même professionnalisme, la même humanité.

Sachez-le : face aux défis qui vous attendent, la représentation nationale vous soutient dans toute votre action.

Elle l'a démontré avec la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur, qui a déployé **15 milliards d'euros supplémentaires**, afin de moderniser vos équipements et de créer des nouvelles brigades — dont une, en Haute-Marne, à Eurville-Bienville.

**

Chers gendarmes, au moment où vous prenez votre envol, permettez-moi de vous confier trois messages :

Ne cessez jamais d'apprendre et de persévérer. Votre métier changera. La société changera. Les menaces changeront. Gardez cependant toujours la curiosité, l'humilité et la volonté de progresser qui vous ont conduits jusqu'ici.

Ensuite, faites bloc. Dans les moments éprouvants, ne restez jamais seuls. Appuyez-vous sur vos camarades, vos chefs, vos familles. Votre force, c'est votre fraternité d'armes.

Enfin, gardez intacte votre humanité. Soyez implacables face au crime, fermes face aux délinquants, mais toujours justes et bienveillants envers les plus vulnérables.

Et si, dans les moments de tempête, le trouble vous saisissait, souvenez-vous de la devise de votre compagnie : ***Non desistas, non exieris*** *(« N'abandonnez jamais, ne vous rendez jamais »).*

Chers gendarmes, vous avez choisi de servir la France.

Aujourd'hui, la France est fière de vous.

Vive la Gendarmerie nationale ! Vive la République ! Et vive la France !